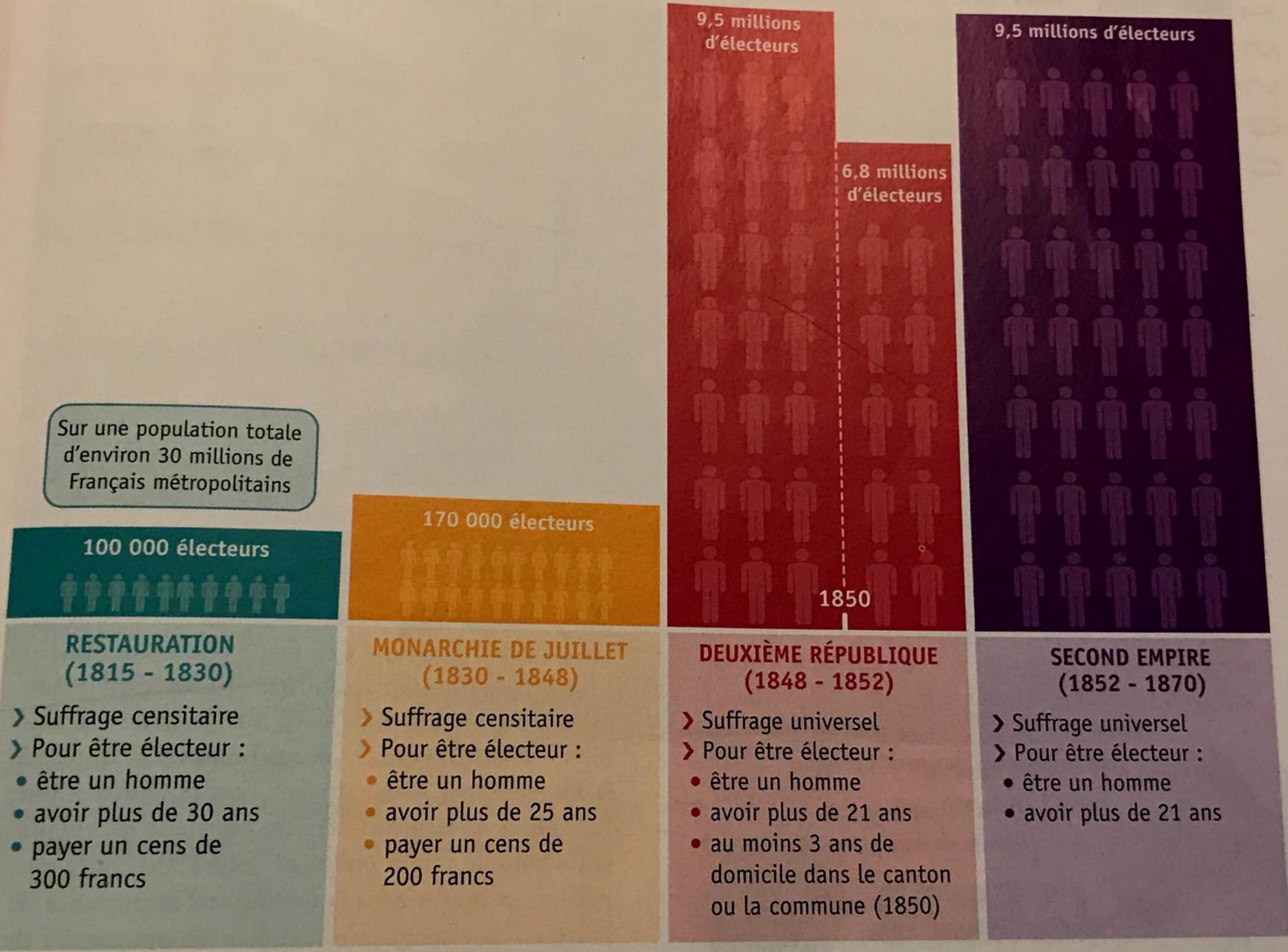


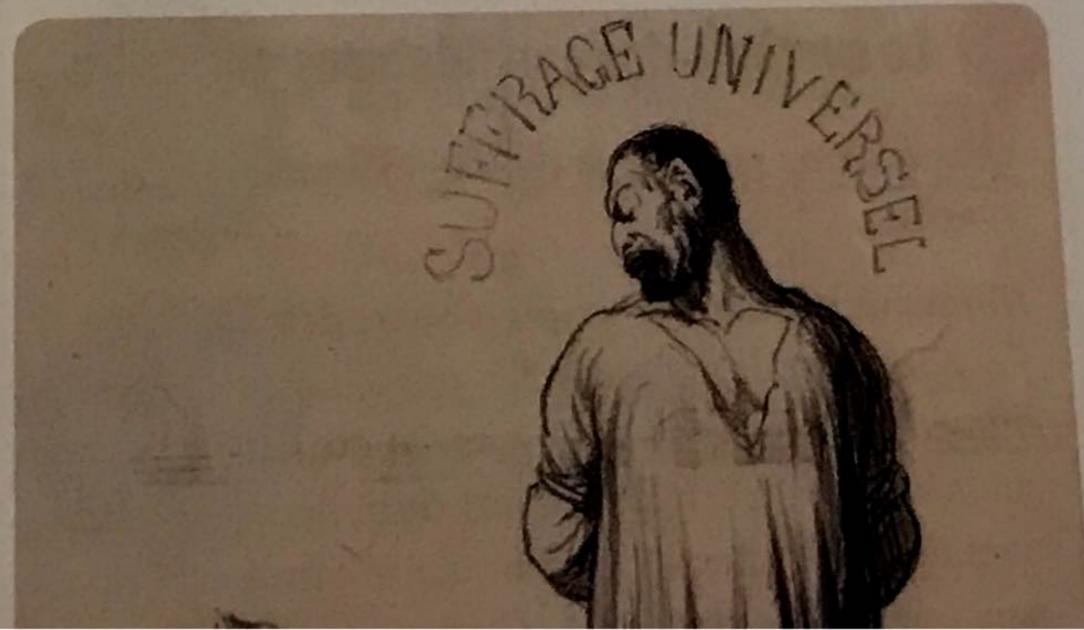
1 L'évolution du nombre de votants en France de 1815 à 1870

Document 1

Sur une population totale d'environ 30 millions de Français métropolitains



Le nombre de votants évolue entre 1815 et 1870 en fonction du régime politique de la France. Les principes démocratiques triomphent en 1848 avec l'instauration du suffrage universel masculin. C'est la fin du suffrage censitaire.



LE SUFFRAGE CENSITAIRE

Droit de vote accordé aux hommes les plus riches pouvant payer un seuil d'impôt minimal (le cens).

- Le système apparaît sous la Révolution française et se maintient en France entre 1815 et 1848.

Estampe d'Honoré Daumier, XIX^e siècle. ►

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Droit de vote accordé à tous les citoyens.

- Le suffrage universel masculin est adopté en France en 1848.
- Cependant, les femmes mais aussi les étrangers, les mineurs et les prisonniers en sont exclus.

2 Première élection au suffrage universel

Document 2

La Deuxième République, proclamée pendant la révolution de février 1848, rétablit le suffrage universel (brièvement mis en pratique en 1792). Le comte de Tocqueville, dans la Manche, raconte le déplacement en masse de ses villageois vers le bureau de vote pour l'élection de l'Assemblée, le 23 avril 1848.

Nous devions aller voter ensemble au bourg de Saint-Pierre, éloigné d'une lieue¹ de notre village. Le matin de l'élection, tous les électeurs, c'est-à-dire toute la population mâle au-dessus de 20 ans, se réunirent devant l'église. Tous ces hommes se mirent à la file deux par deux, suivant l'ordre alphabétique [...]. Nous ne laissions derrière nous que les enfants et les femmes ; nous étions en tout 170 [...]. Je rappelai à ces braves gens la gravité et l'importance de l'acte qu'ils allaient faire ; je leur recommandai de ne point se laisser accoster ni détourner par les gens [...], mais de marcher sans se désunir et de rester ensemble, chacun à son rang, jusqu'à ce qu'on eût voté [...]. Tous les votes furent donnés en même temps, et j'ai lieu de penser qu'ils le furent tous au même candidat².

Alexis de Tocqueville,
Souvenirs de 1848, Calmann Lévy, 1893.

1. Environ 4 km.

2. Tocqueville lui-même.

2 La candidature d'une femme (1849)

La Constitution de 1848 a légalement aboli les privilèges de race, de caste et de fortune par l'affranchissement des esclaves noirs, par l'extinction des titres de noblesse, par la suppression du cens électoral. Mais le privilège de sexe est resté sous-entendu dans cette Constitution qu'il sape donc dans sa base, car il est la négation des principes sur lesquels elle est fondée.

Jeanne Deroin dans son journal,
L'Opinion des Femmes, 1849.



■ J'ÉTUDIE UN DOCUMENT : UN TEXTE

Jeanne Deroin, ouvrière puis institutrice féministe, considère que les femmes doivent avoir les mêmes droits politiques que les hommes. Elle se présente donc aux élections en 1849, même si elle n'en a pas le droit. Elle subit alors les moqueries et les oppositions et obtient 15 voix.

◀ Honoré Daumier, *Les Femmes socialistes*, 1849.

Le caricaturiste Daumier se moque des femmes engagées en politique, qui affichent leur désir d'émancipation.

3 Les exclus du droit de vote

Nous avons exclu cette classe d'hommes dont on ne peut saisir le domicile nulle part : c'est cette classe qu'on a déjà nommée, celle des vagabonds [...]. Je sais tout ce qu'on pourrait dire de respectable et d'intéressant en parlant du pauvre et ce qu'on dira en faveur de la pauvreté. Nous le prendrons toujours en sérieuse considération [...]. Oui, il faut tout faire pour le pauvre ; mais il ne faut pas lui laisser décider des grandes questions politiques.

Adolphe Thiers, débat à l'Assemblée nationale, 1849.

■ J'ÉTUDIE UN DOCUMENT : UN TEXTE

En 1850, une nouvelle loi électorale est adoptée : pour pouvoir voter, il faut désormais payer un loyer, être installé depuis 3 ans dans sa commune et ne jamais avoir été condamné. Le corps électoral passe de 9 à 6 millions d'électeurs. Certaines villes industrielles, où vivent de nombreux ouvriers pauvres, sont particulièrement touchées, comme Roubaix où 80% des électeurs sont exclus du suffrage par cette loi.

4

Victor Hugo défend le suffrage universel

Victor Hugo (1802-1885) est un écrivain, député de 1848 à 1851. Il prononce ce discours à l'Assemblée pour défendre le suffrage universel.

Le suffrage universel, en donnant un bulletin à ceux qui souffrent, leur ôte le fusil. En leur donnant la puissance, il leur donne le calme [...]. Le suffrage universel dit à tous : « Soyez tranquilles, vous êtes souverains » [...]. Il y a dans l'année un jour où celui qui vous obéit se voit votre pareil, ou celui qui vous sert se voit votre égal [...]. Il y a un jour dans l'année où le gagne-pain, le journalier, le manoeuvre¹ prend dans sa main, durcie par le travail, les ministres, les représentants, le président de la République et dit : « La puissance c'est moi ! » [...]. Quelle satisfaction, et par conséquent quel apaisement [...] ! C'est la fin de la force brutale, c'est la fin de l'émeute [...], le droit à l'insurrection aboli par le droit de suffrage !

Victor Hugo, discours à l'Assemblée, 21 mai 1850.

1. Travailleurs pauvres et peu qualifiés.